

Les fonds luxembourgeois face à leurs risques fiscaux

Contrôles fiscaux, déclarations non conformes, application inefficace des conventions

- > Maîtriser les obligations déclaratives : CIT, taxe d'abonnement, TVA, retenue à la source
- > FATCA, CRS, DAC 6 : comment bien structurer vos déclarations pour éviter les sanctions
- > UCITS, AIF, SICAV, SIF : quels fonds peuvent bénéficier des conventions fiscales ? Quels types d'actifs sont couverts par quelles conventions ?

Alexandre Ceugniz

Senior Manager - Indirect Tax
Forvis Mazars, Luxembourg

Quentin Van Gansberghe

Senior Manager Corporate Tax
Compliance
Forvis Mazars, Luxembourg

Latifa Tabia

Director, Operational tax & advisory
Forvis Mazars, Luxembourg

Maîtriser les obligations déclaratives luxembourgeoises

CIT (Corporate Income Tax)

- Quels sont les taux applicables aux véhicules d'investissement ?
- Quel est le traitement fiscal des revenus étrangers ?
- Quelles exonérations de CIT sont disponibles et sous quelles conditions ?
- Comment s'applique la surcharge pour l'emploi ?
- Quelles sont les erreurs récurrentes dans les déclarations ?
- Que faire lorsqu'un fonds a payé trop de CIT ?
- Que constatent les contrôles fiscaux en matière de CIT ?

Taxe d'abonnement

- Comment fonctionne le prélèvement trimestriel de 0,05 % ou 0,01 % sur la valeur nette des actifs ?
- Quelles sont les erreurs récurrentes dans les déclarations ?

TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée)

- Quels véhicules d'investissement sont couverts par l'exonération pour gestion de fonds ?
- Quels services bénéficient d'une exonération de TVA et lesquels sont soumis à la TVA ?
- Quelles sont les obligations déclaratives en matière de TVA ?
- Quelles erreurs récurrentes observe-t-on dans les déclarations ?
- Que faire après avoir soumis une déclaration TVA incorrecte ?
- Quels manquements sont constatés lors des contrôles fiscaux de la TVA ?

Retenue à la source luxembourgeoise

- Comment la RAS s'applique-t-elle aux dividendes versés par le fonds ?
- Comment fonctionne son application pour les investisseurs étrangers ?

Faire bénéficier les fonds des conventions fiscales

Optimiser la charge fiscale du fonds à travers les conventions fiscales

- Quels fonds peuvent bénéficier des conventions fiscales ?
- Quels types d'actifs sont couverts par quelles

conventions ?

- Est-il avantageux de créer des fonds distincts pour différents marchés afin de maximiser les avantages des conventions fiscales ?
- Que va réellement apporter la directive FASTER et faut-il agir avant sa mise en œuvre ?
- Quelles erreurs ont été commises par les fonds en termes d'utilisation (ou de non-utilisation) des conventions fiscales ?
- Peut-on tirer des leçons des contrôles fiscaux effectués par l'administration luxembourgeoise ou étrangère ?

Les échanges d'informations en matière de fonds : éviter les erreurs

Déclarations FATCA et CRS

- Quelles sont les obligations des fonds concernant FATCA et CRS ?
- Comment préparer les fonds pour un contrôle ou un audit CRS ?
- Quels contrôles les banques effectuent-elles sur les fonds en matière de CRS/FATCA (exemple du cas Brockman) ?
- Quelles sont les responsabilités des fournisseurs de services (agents de transfert, administrateurs, banques dépositaires) ?
- Quelles erreurs fréquentes sont observées concernant le respect de FATCA et CRS ?
- Comment bien structurer vos déclarations pour éviter les sanctions ?

Application de DAC6

- Quels sont les marqueurs qui s'appliquent potentiellement aux fonds ?
- Quelles transactions doivent être déclarées ?
- Quelles erreurs sont souvent commises dans l'application (ou non-application) de DAC6 aux fonds ?
- Quels risques fiscaux les fonds encourent-ils ?
- Quelles sont les obligations des différents acteurs (sponsor, société de gestion, conseiller, agent de transfert) ?
- Comment bien structurer vos déclarations pour éviter les sanctions ?

Hot Topics

- Quelle est l'incidence de la jurisprudence TVA sur les fonds ?
- Pilier II : quels fonds sont concernés et quelles seront les nouvelles obligations ?

Les fonds luxembourgeois face à leurs risques fiscaux

Informations pratiques

Renseignements et inscriptions

par tél : +41 (0)22 849 01 11
 par fax : +41 (0)22 849 01 10
 par e-mail : info@academyfinance.ch
 par courrier : Academy & Finance SA,
 3 rue Neuve-du-Molard, CP 3039
 CH-1211 Genève 3
 www.academyfinance.ch

Lieu de la conférence

Hôtel Le Royal
 12 bld Royal, Luxembourg

Visio conférence

Le lien Zoom sera envoyé le 11 novembre après-midi.

Prix

580 euros
 Inscriptions supplémentaires de la même société : -50%

Inscription et paiement

Règlement par virement bancaire ou par carte de crédit. Le montant facturé sera débité dès réception des informations relatives à la carte. Dans tous les cas, une facture vous sera transmise par email.

Annulation

Les annulations reçues avant le 5 novembre 2024 seront remboursées à hauteur de 100%. Les annulations reçues après le 5 novembre ne seront pas remboursées. Pour être prise en compte, toute annulation doit être formulée par écrit (email, courrier ou télécopie) avant la conférence. Si l'annulation n'est pas reçue par courrier ou par fax avant la conférence, le montant total de l'inscription sera dû. Un remplacement est admis à tout moment. Il doit être communiqué par écrit avant la conférence.

Bulletin d'inscription

Je m'inscris à la conférence "Les fonds luxembourgeois face à leurs risques fiscaux" à Luxembourg le 12 novembre 2024.

Je participerai : en présentiel online (Zoom)

Pour plus de confort, inscrivez-vous par téléphone au +41 (0)22 849 01 11.

1^{ER} INSCRIT

Prénom et nom

Fonction

E-mail

2^{ÈME} INSCRIT (-50%)

Prénom et nom

Fonction

E-mail

Société

Adresse

Code postal Ville

Tél Fax

Nom et adresse email de la personne responsable du paiement de la facture

.....

Virement bancaire Mastercard VISA

N° de carte: _____/_____/_____/_____ Date d'expiration: ____/____

Nom du détenteur de la carte

Date

Signature

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.